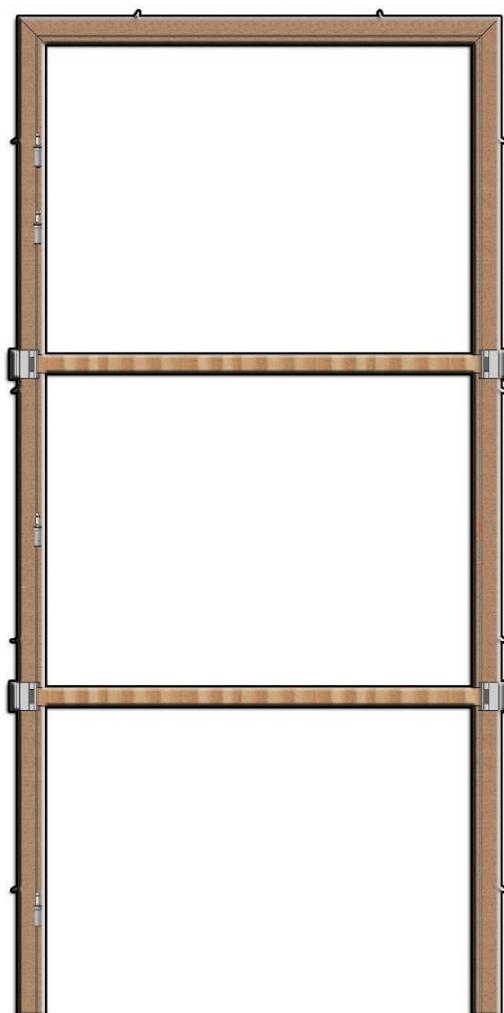


# NOTICE DE POSE DORMANT EN BOIS

Doc n° : RD\_NP\_POSE\_HB\_F

Application : 21/07/2016

Mise à jour : 03/09/2024



3 Allée des Ajoncs  
Z.A.C. de la Montane EST 1  
19800 EYREIN

Tél. : 05 55 20 88 20  
Fax : 05 55 20 92 30

[contact@polytech-bp.fr](mailto:contact@polytech-bp.fr)  
[www.polytech-bp.com](http://www.polytech-bp.com)



Adresses sur [quefairedemesdechets.fr](http://quefairedemesdechets.fr)

# 1. Sommaire

<b>1. Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>2. TERMINOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
<b>3. PRECAUTIONS D'EMPLOI CONCERNANT LES DORMANTS EN BOIS</b> .....	<b>3</b>
3.1. Manutention : .....	3
3.2. Réception : .....	3
3.1. Stockage : .....	3
3.2. Assemblage : .....	3
3.3. Rappel et définition .....	4
<b>4. VERIFICATIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>5. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR SCCELLEMENT DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30 - EI60 - EI90) ...</b>	<b>6</b>
5.1. Type de scellement possible .....	6
5.2. CAS 2 : Bâti bois à sceller dans une paroi béton en feuillure .....	7
<b>6. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30-EI60)</b> .....	<b>8</b>
6.1. CAS 1 : Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide .....	8
6.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide muni d'un précadre en bois scellé ou vissé .....	11
<b>7. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI90)</b> .....	<b>13</b>
7.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide .....	13
7.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide munie d'un précadre en bois scellé .....	15
<b>8. POSE D'UN DORMANT BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose à l'avancement (EI30 – EI60)</b> <b>16</b>	
8.1. Mise en oeuvre de l'ossature de la cloison.....	16
8.2. Mise en oeuvre des plaques de parement de la cloison .....	17
8.3. Vérifications .....	17
<b>9. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose fin de chantier (EI30 – EI60)</b> .....	<b>18</b>
9.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois dans une réservation d'une paroi flexible (mode fin de chantier).....	18
9.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois sur un précadre monté dans une paroi support associée (mode fin de chantier).....	20
<b>10. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION ENTRE MURS (EI30 - EI60)</b> .....	<b>23</b>
10.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois entre parois rigides (mode fin de chantier) .....	24
10.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois entre parois flexibles (mode fin de chantier) .....	24
10.3. CAS 3 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible (mode fin de chantier) .....	25
10.4. CAS 4 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible dans une paroi flexible .....	26

## 2. TERMINOLOGIE

On désigne par dormant le terme générique pour une huisserie ou un bâti. Ces deux types de dormants se distinguent de la manière suivante :

- Huisserie : ep.  $\geq$  ep. cloison
- Bâti : ep.  $<$  ep. cloison

## 3. PRECAUTIONS D'EMPLOI CONCERNANT LES DORMANTS EN BOIS

### 3.1. Manutention :

Les dormants en bois doivent être manipulés et transportés tel que décrit au § 5.1 du DTU 36.2.

### 3.2. Réception :

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du NF DTU 36.2. La vérification des palettes et de son contenu est à effectuer impérativement à la réception de la livraison, avant de signer le bordereau du transporteur. Dans le cas d'anomalies constatées par l'entrepreneur et le chauffeur, l'entrepreneur doit noter les réserves sur l'émargé du chauffeur et en réaliser une copie. Une confirmation de réserves est à faire au transporteur dans les 48h par courrier recommandé. Les recommandations sont indiquées au dos du bon de livraison : « Avis Important Réception Marchandises », et une étiquette d'alerte est apposée sur les palettes :



### 3.1. Stockage :

Les dormants en bois doivent être stockés suivant le §5.3 du NF DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables. Les dormants en bois, le temps de leur stockage doivent conserver leurs protections (carton ou film protecteur protégeant chaque palette) jusqu'au moment de leur pose sur chantier.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les dormants en bois seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du NF DTU 36.2.

Dans le cas où les dormants en bois ou les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

### 3.2. Assemblage :

Les dormants en bois peuvent être livrés assemblés ou en botte. Dans ce dernier cas, veuillez-vous référer à la notice d'assemblage « RD\_NP\_HB\_ONG » pour les dormants en bois avec assemblage en coupe d'onglet ou « RD\_NP\_HB\_CHA » pour les dormants en bois avec assemblage en chapeau, fournie avec le produit (1/commande)

### 3.3. Rappel et définition

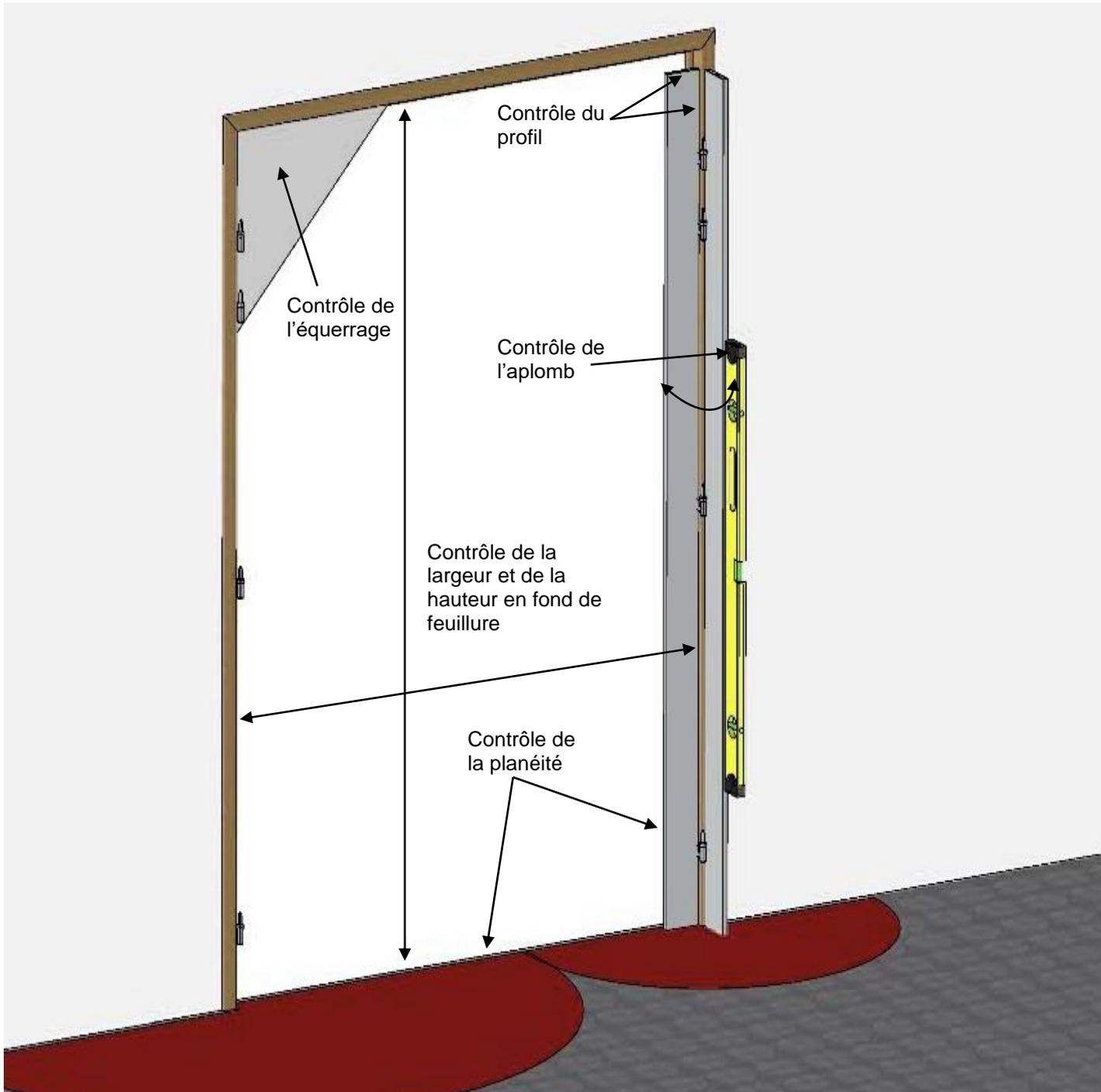
L'assemblage des différents composants constituant les parois doit être réalisé conformément à leur D.T.U respectifs, voir D.T.U 36.2 §6.1.

Type de paroi support			EI30	EI60	EI90
Paroi rigide	Haute densité $\geq 850 \text{ kg/m}^3$	béton armé	Ep mini 68	Ep mini 68	Ep mini 98
		Blocs béton ou parpaings pleins	Ep mini 100	Ep mini 100	Ep mini 100
		Briques en terre cuite			
	Faible densité $> 450 \text{ kg/m}^3$	Carreaux de plâtre	Ep mini 100	Ep mini 100	-
		Blocs béton cellulaire			
		Briques en terre cuite			
Paroi flexible	Associée	Cloison à ossature métallique et parements en plaques de plâtre BA13 / BA15 / BA18 / BA25	Ep mini 72	Ep mini 98	-

L'ensemble des parois rigides ou flexibles mises en œuvre doit justifier d'un procès-verbal de résistance au feu-en cours de validité et adapté aux exigences de la réglementation.

## 4. VERIFICATIONS

Lors de la pose des dormants, les vérifications suivantes sont impératives :



- aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
- équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
- rectitude des profils car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
- planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation
- fonds de feuillure (hauteur et largeur)

## 5. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR SCHELLEMENT DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30 - EI60 - EI90)

### 5.1. Type de scellement possible

Le dormant en bois peut être scellé dans une paroi rigide selon les façons suivantes :

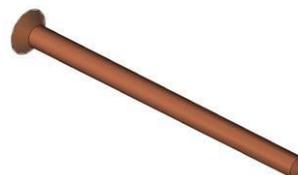
#### 3 types de scellement possibles



pattes à sceller



clous à bateau

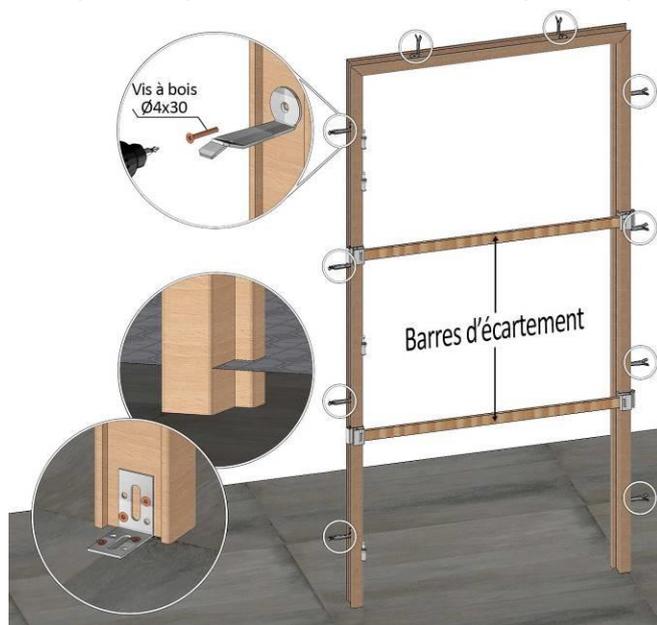


vis à bois

Les **pattes à sceller** sont à fixer sur le dormant en bois par l'intermédiaire de vis à bois Ø4x30 tandis que les **clous à bateau** et les **vis à bois** se fixent directement sur le dormant.

La longueur minimale des pattes à sceller, clous à bateau, vis à bois est de **80mm**. Chaque pied de dormant est soit noyé dans le sol en béton, soit fixé au moyen d'une équerre métallique vissée à l'arrière du dormant, et vissée ou pisto-scellée dans le sol béton. Les dimensions minimales de l'équerre de fixation est de 50x50x30 mm à 2 ou 3 pans, épaisseur  $2 \leq ep. \leq 4$  mm, l'équerre sera fixée avec des vis à bois Ø 4x30 minimum.

Exemple avec pattes à sceller sur dormant pour simple vantail :



1. Mettre le type de fixation choisi à raison de minimum **4** par montant et **2** par traverse dans le cas d'un bloc-porte simple vantail ou **3** dans le cas d'un bloc-porte à double vantaux
2. Dans le cas d'un dormant avec talon, recouper ce dernier si nécessaire. Des équerres peuvent être ajoutées au pied des deux montants.
3. Dans le cas d'un dormant sans talon, vous pouvez ajouter des équerres aux pieds de celui-ci afin de fixer les montants à la dalle béton.

Assembler le dormant à la cloison selon les spécifications suivantes :

- Retirer les barres d'écartement avant scellement (cas support béton)

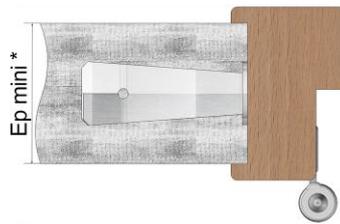
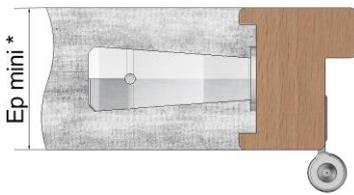


Dans le cas d'un support type parpaings ou briques, retirer les barres d'écartement au fur et à mesure du montage du support

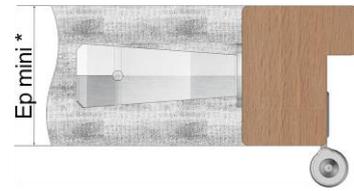
- Sceller le dormant selon les cas ci-après tout en veillant à ce que celle-ci conserve sa géométrie :

5.2. CAS 1 : Dormant en bois à sceller dans une paroi béton d'épaisseur identique à celle du dormant ou de la rainure à brique

*Dormant avec rainure à brique*



*Dormant à dos droit*



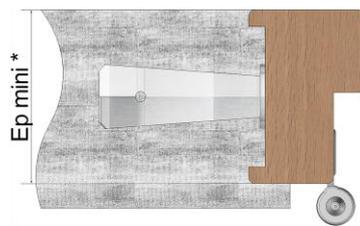
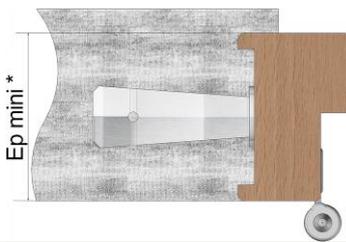
Possibilité de mettre des couvre-joints en bois d'épaisseur indifférente et d'essence indifférente lorsque le dormant est affleurant à la paroi support.

Les dormants bois simple action (représentés ici) et les dormants bois va-et-vient sont à sceller de la même manière.

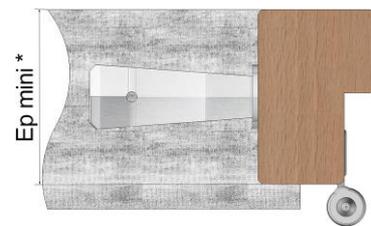
\* Voir tableau sous « Rappel et définition » p4

5.3. Bâti bois à sceller dans une paroi béton en feuillure

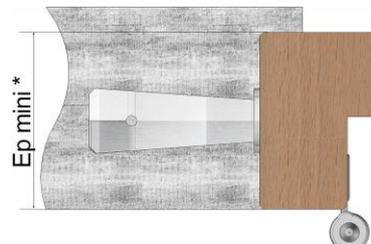
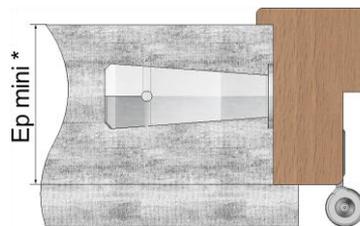
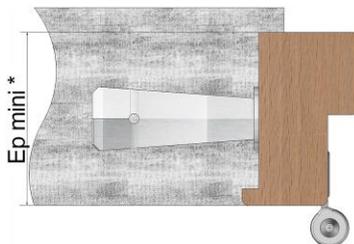
*Bâti avec rainure à brique*



*Bâti à dos droit*



*Bâti type placomur*



\* Voir tableau sous « Rappel et définition » p 4

Nota : La section mini des dormants dépend du procès-verbal de résistance au feu du bloc-porte.

## 6. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30-EI60)

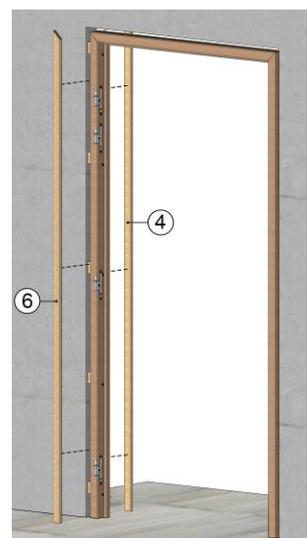
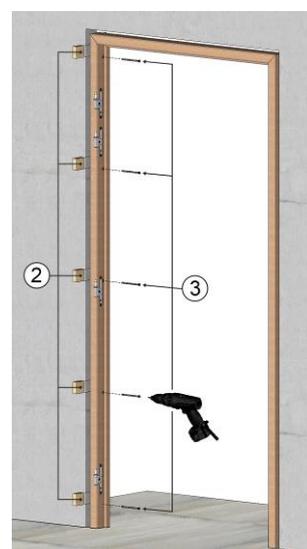
### 6.1. CAS 1 : Fixation d'un dormant en bois dans une paroi rigide

Le bâti en bois peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide.

2 types de fixations possibles	
	
<b>Vis béton</b> (dim mini : Ø 7,5x100)	<b>Vis + chevilles polymère</b>

#### 6.1.1. Mise en œuvre du dormant en bois

1. Positionner le dormant dans son support et le caler provisoirement, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : Voir § 4
2. Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas maxi de 600 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant, (3)) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini, (2)). Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant. Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)\*
3. Installer les cales définitives en bois de masse volumique  $\geq 600\text{kg/m}^3$  à proximité de chaque trou de fixation (2) afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu entre le dormant et la paroi support conforme aux cas présentés ci-dessous.
4. Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions mini Ø 7,5x100mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre
5. Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
6. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.
7. Si nécessaire, mettre en place le 2<sup>nd</sup> couvre-joint sur la deuxième face du dormant (6).

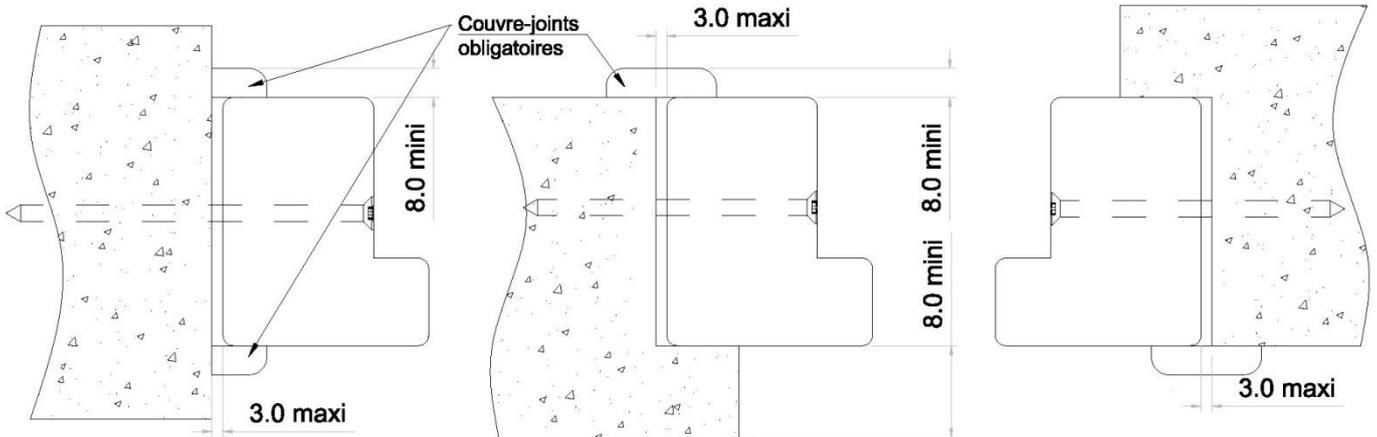


\* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.

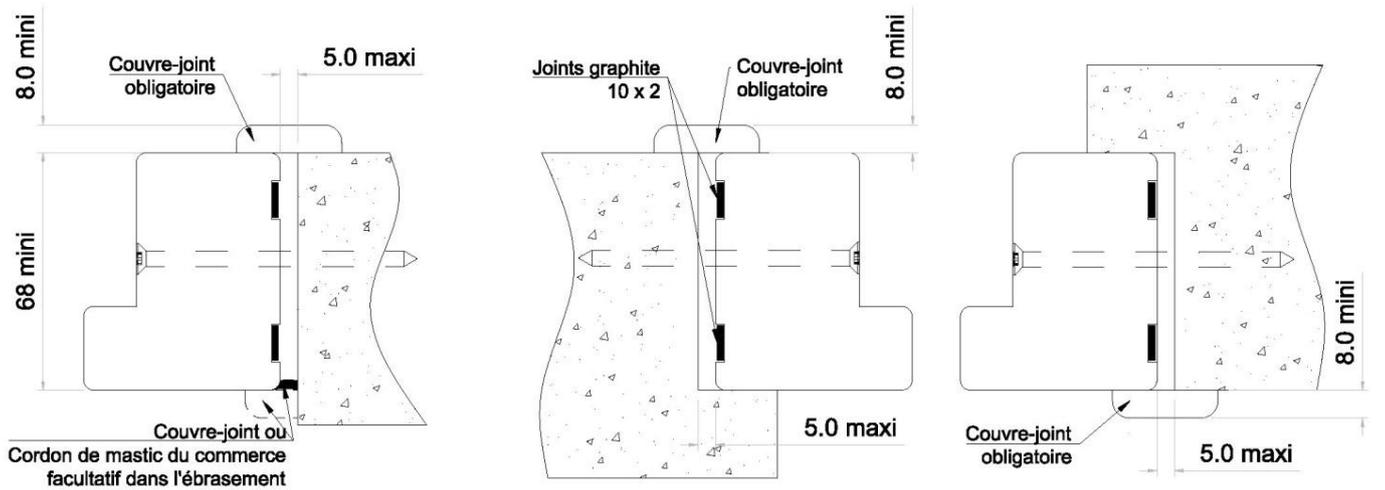
Les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement sont les suivants :

## 6.1.2. Fixation directe sur paroi rigide

Fixation du dormant en bois dans une paroi béton sans calfeutrement  
 Couvre-joints obligatoires  
 Jeu maxi : 3mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm

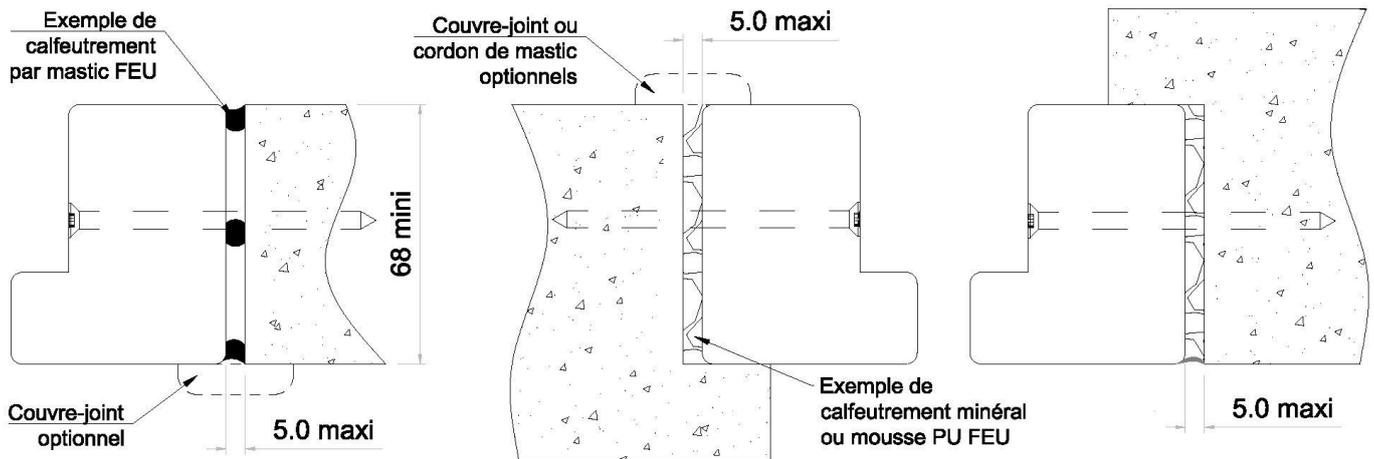


Fixation du dormant en bois dans une paroi béton sans calfeutrement  
 Couvre-joints obligatoires à l'arasement | Couvre-joint ou joint mastic optionnel dans l'ébrasement  
 Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint à l'arasement : 8mm

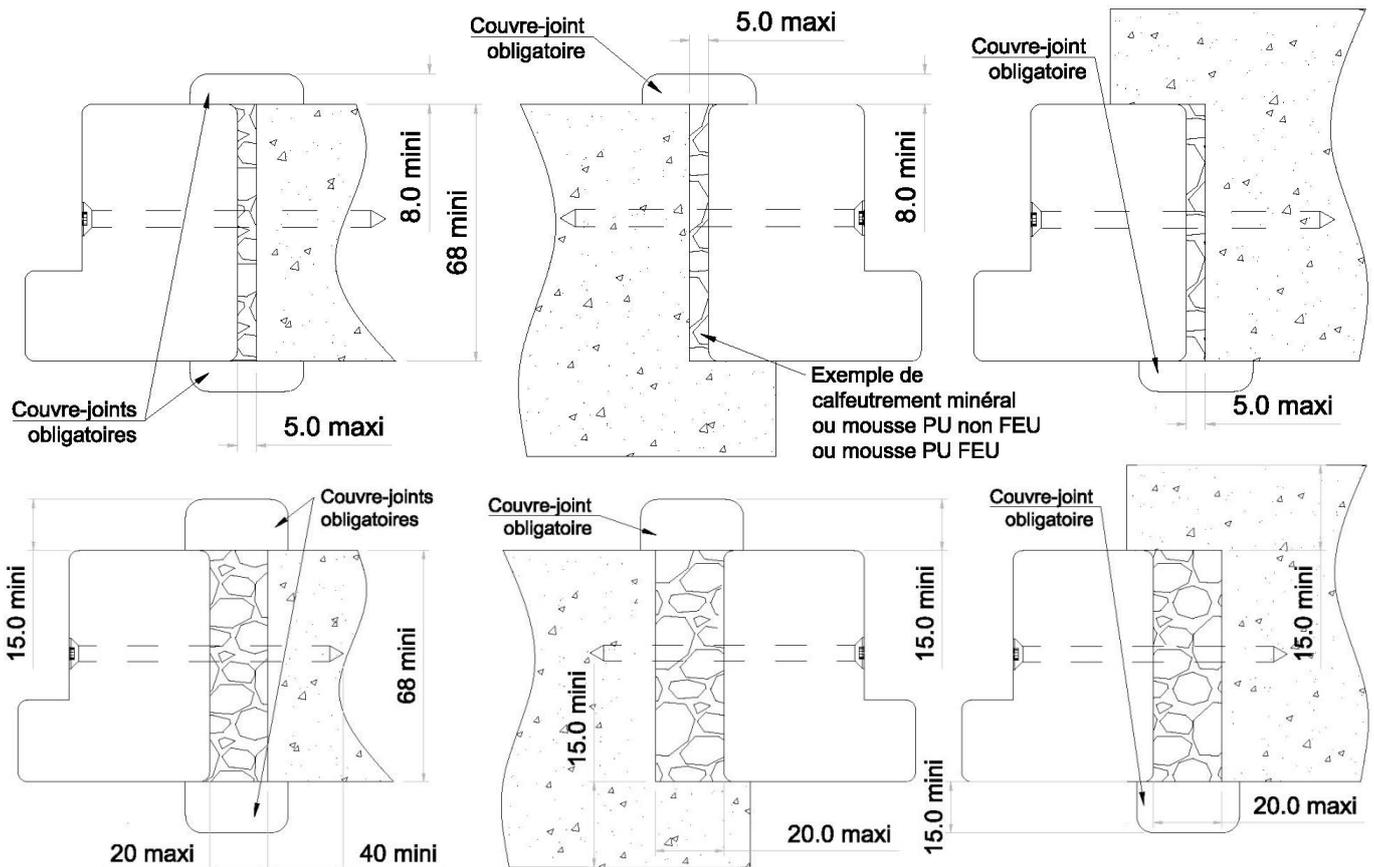


### 6.1.3. Fixation sans précadre, avec calfeutrement

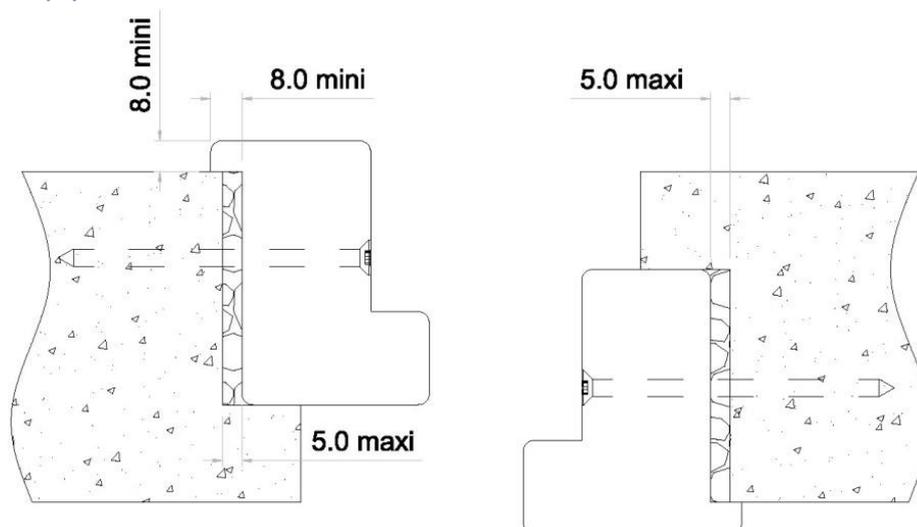
- Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU  
Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels  
Jeu maxi : 5mm



- Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU  
Couvre-joints obligatoires  
Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm ou jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



Fixation du dormant en bois dans une paroi béton avec calfeutrement et aile de retour  
 Tous calfeutremments minéraux et PU FEU et NON FEU autorisés  
 Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini de l'aile de retour : 8mm



## 6.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide muni d'un précadre en bois scellé ou vissé

Le dormant peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide par l'intermédiaire d'un précadre en bois.

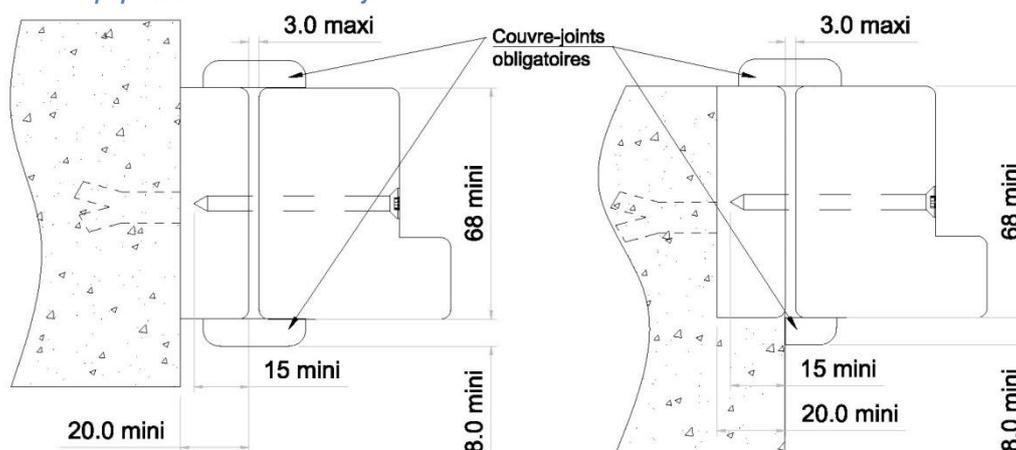
Le précadre, d'épaisseur minimale 20mm et de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg/m<sup>3</sup> est :

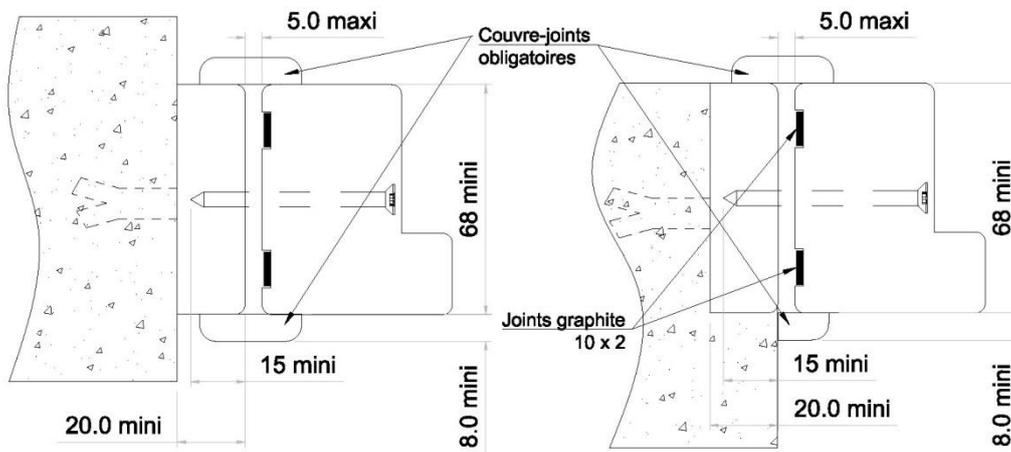
- scellé conformément au §5 POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR SCELLEMENT DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30 - EI60 - EI90)
- soit fixé à la paroi rigide à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions minimales Ø 7,5 x 60 ou de systèmes de vis et chevilles polymère au pas moyen de 600 [mm] conformément au § 6 POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (EI30-EI60)

Les différents cas d'assemblage possibles sont les suivants :

### 6.2.1. Dormant en bois avec précadre sans calfeutrement

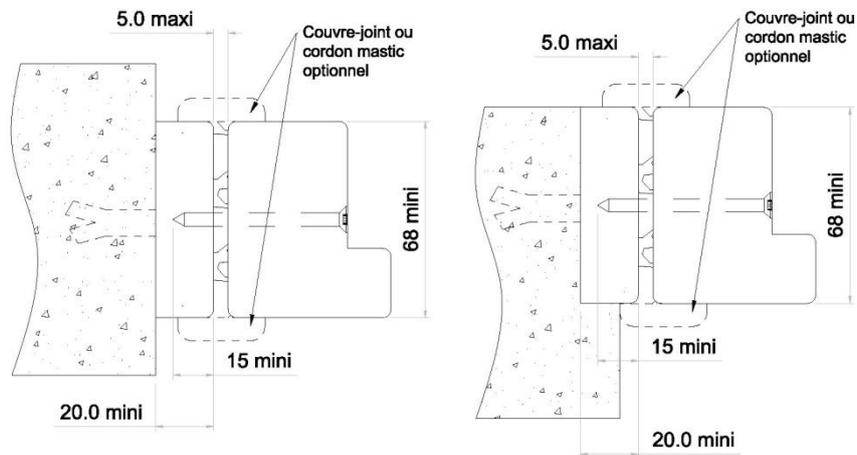
Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, munie d'un précadre en bois scellé ou vissé, sans calfeutrement  
 Couvre-joints obligatoires  
 Jeu maxi : 3mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



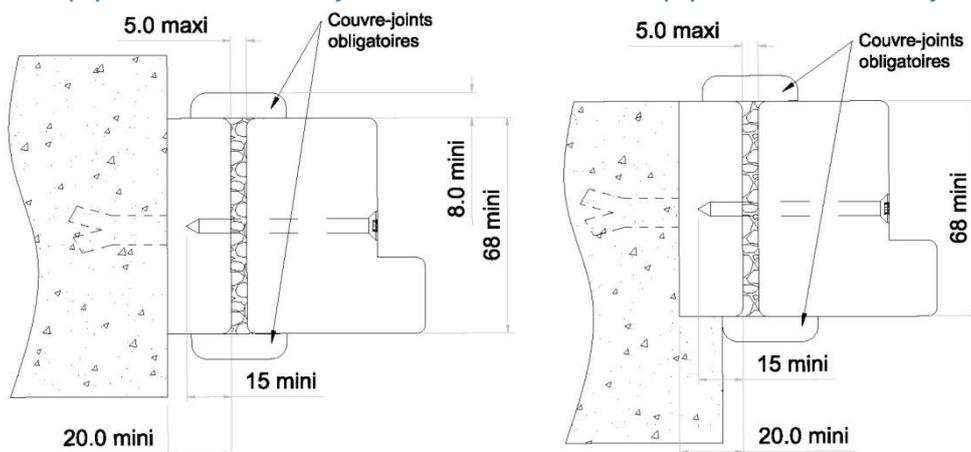


### 6.2.2. Dormant en bois avec précadre avec calfeutrement

► **Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, muni d'un précadre en bois scellé ou vissé, avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU**  
**Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels**  
**Jeu maxi : 5mm**



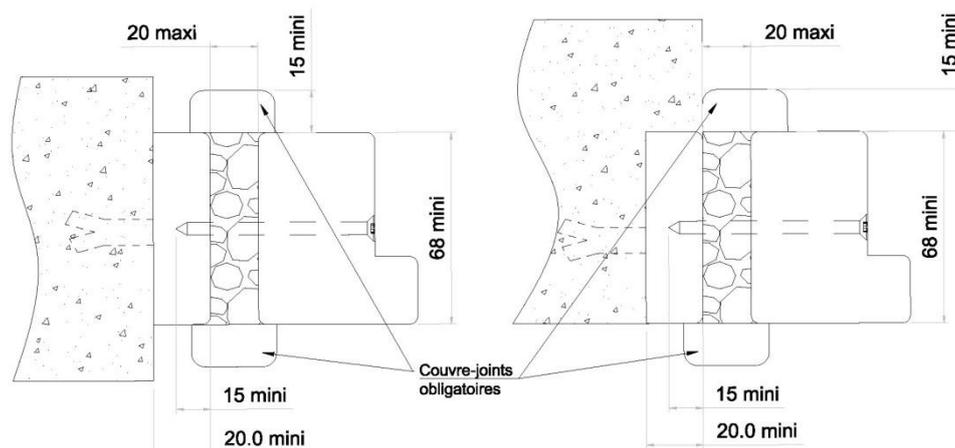
► **Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, muni d'un précadre en bois scellé ou vissé, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU**  
**Couvre-joints obligatoires**  
**Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm ou Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm**



Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, muni d'un précadre en bois scellé ou vissé, avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU

Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels

Jeu maxi : 5mm



## 7. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION DANS UNE CLOISON RIGIDE (E190)

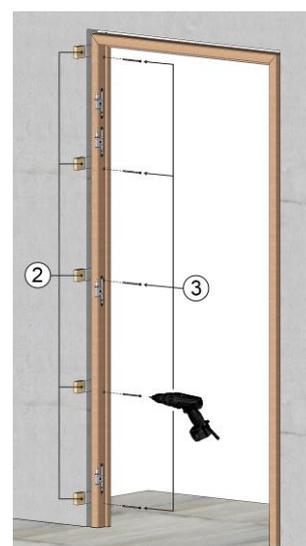
### 7.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide

Le dormant en bois peut être fixé dans une réservation d'une paroi rigide.

<i>2 types de fixations possibles</i>	
	
<b>Vis béton</b> (dim mini : Ø 7,5x100)	<b>Vis + chevilles polymère</b>

#### 7.1.1. Mise en œuvre du dormant en bois

- Positionner le dormant dans son support et le caler provisoirement, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : voir § 4
- Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté au type de fixation choisi au pas maxi de 600 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant, (3)) et reporter les perçages sur le support béton (prise de la vis dans la paroi de 40mm mini, (2)). Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant. Dans le cas des vis + chevilles polymère, déposer le dormant, mettre ces dernières en place dans les trous de fixation et remettre le dormant (voir Etape 1)\*
- Installer les cales définitives en bois de masse volumique  $\geq 680\text{kg/m}^3$  à proximité

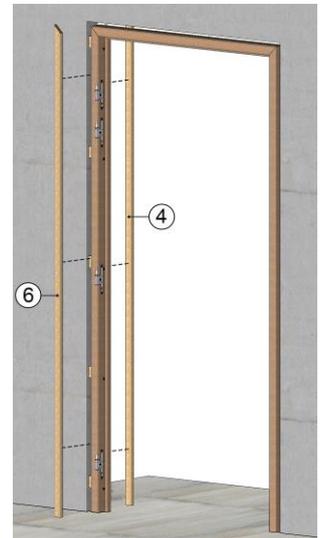


de chaque trou de fixation (2) afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu entre le dormant et la paroi support conforme aux cas présentés ci-dessous.

4. Fixer le dormant en bois à l'aide de vis béton sans cheville de dimensions mini  $\varnothing 7,5 \times 100$  mm ou de vis pour chevilles polymère. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre
5. Mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
6. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas ci-dessous.
7. Mettre en place le 2<sup>nd</sup> couvre-joint d'épaisseur 15 mm minimum au droit du plan de jonction sur la deuxième face du dormant. (6)

\* Dans le cas des parois support en blocs de béton cellulaire, les vis béton sans cheville devront être vissées sans pré-perçement.

Les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement sont les suivants :

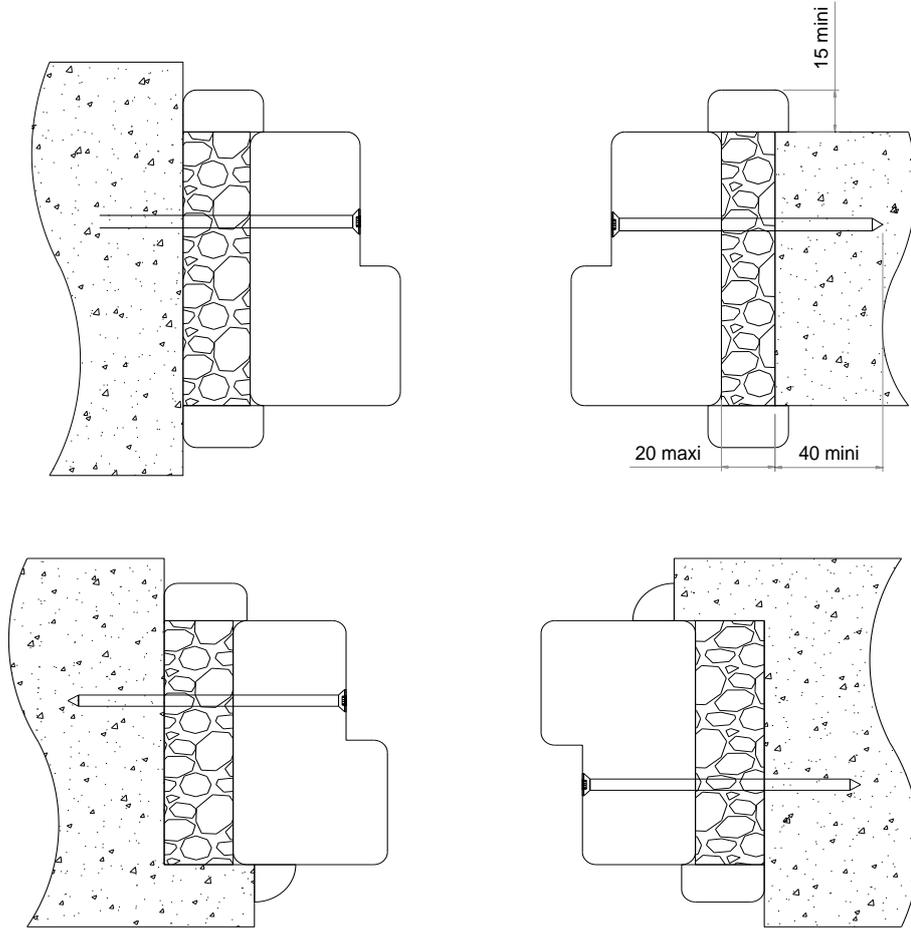


## 7.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois dans une paroi rigide munie d'un précadre en bois scellé

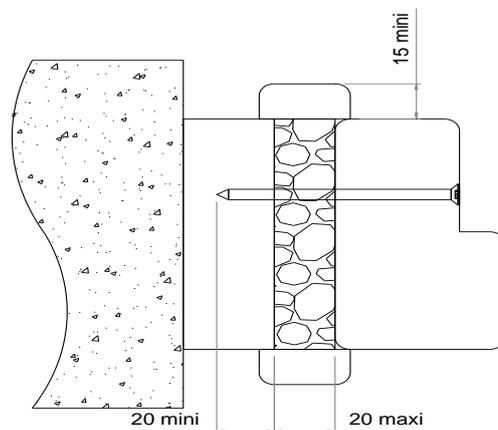
Le dormant en bois peut être fixé à une paroi rigide par l'intermédiaire d'un précadre en bois.

Le précadre, d'épaisseur minimale 20mm et de masse volumique supérieure ou égale à  $680 \text{ kg/m}^3$  est : scellé conformément au § 5.

- Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU  
Couvre-joints obligatoires  
Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



- Fixation du dormant en bois dans une paroi béton, avec pré-cadre en bois ( $m/v \geq 680 \text{ kg/m}^3$ ), calfeutrement minéral ou mousse PU FEU  
Couvre-joints obligatoires  
Jeu maxi : 20mm | Epaisseur mini du couvre joint : 15mm



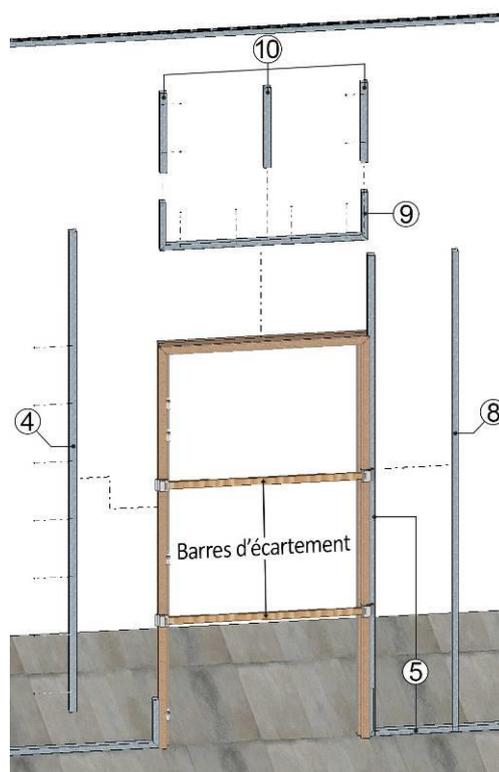
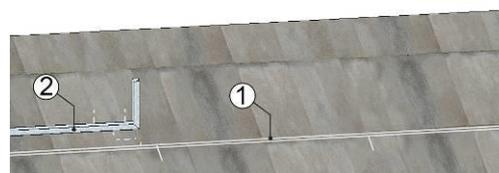
## 8. POSE D'UN DORMANT BOIS EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose à l'avancement (EI30 – EI60)

Le dormant en bois peut être monté dans une cloison légère à l'avancement de celle-ci.

### 8.1. Mise en oeuvre de l'ossature de la cloison

1. Repérer et tracer au sol l'emplacement de la cloison et du dormant en bois
2. Installer la lisse basse de l'ossature suivant le D.T.U en vigueur et réaliser une aile par pliage à 90° d'une longueur d'environ 250mm au droit du montant du dormant
3. Installer la lisse haute de l'ossature suivant le D.T.U en vigueur
4. Présenter le dormant en bois et mettre en place le montant qui l'aborde.
5. Répéter l'étape 2 de l'autre côté du dormant et mettre en place le montant
6. Contrôler ensuite la verticalité et fixer les montants au dormant à l'aide de vis à bois Ø4x25 au pas moyen de 310
7. Vérifier le positionnement du dormant au niveau à bulle et solidariser les montants aux rails à l'aide d'une pince à sertir
8. Venir boxer les deux montants avec un rail
9. Installer et fixer le rail en traverse haute du dormant à l'aide de vis bois Ø4x25 au pas maxi de 430 et réaliser 2 retours par pliage à 90° et d'environ 250mm
10. Renforcer les retours de l'imposte avec un montant adossé au montant filant et installer un ou plusieurs montants intermédiaires en partie courante de l'imposte (entraxe maxi de 600)
11. Assembler les montants et rails de l'imposte entre eux à la pince à sertir

Nota : Les types de montants et rails sont définis dans les procès-verbaux des cloisons.



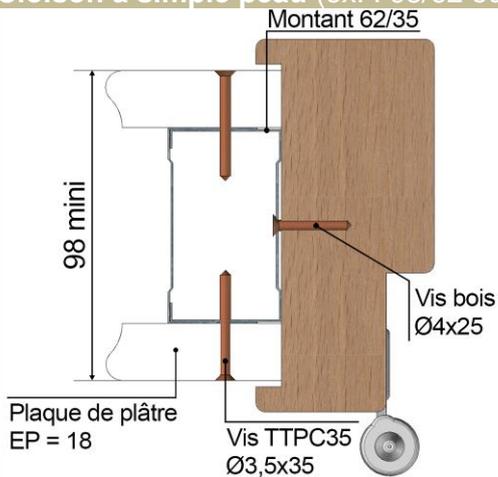
Ne pas oublier les passages de câble pour les accessoires électriques

L'ordre de montage peut être modifié mais l'ensemble des composants (rails, montants, fixations...) doit correspondre à celui préconisé.

## 8.2. Mise en oeuvre des plaques de parement de la cloison

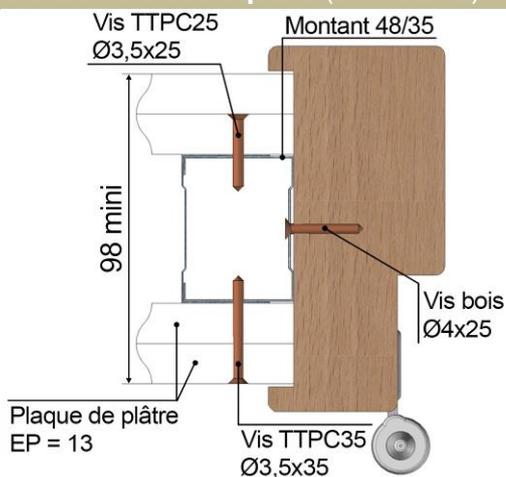
Des découpes dans les plaques de plâtre peuvent être nécessaires pour les carters des différents accessoires. Un bourrage à l'enduit sera nécessaire afin de combler les vides créés.

### Cloison à simple peau (ex. : 98/62 ou 72/36)



1. Mettre en place la peau de plaques de plâtre sur la face côté opposé aux barres d'écartement
2. Enlever les barres d'écartement
3. Mettre en place la peau de plaques de plâtre sur la face côté barres d'écartement

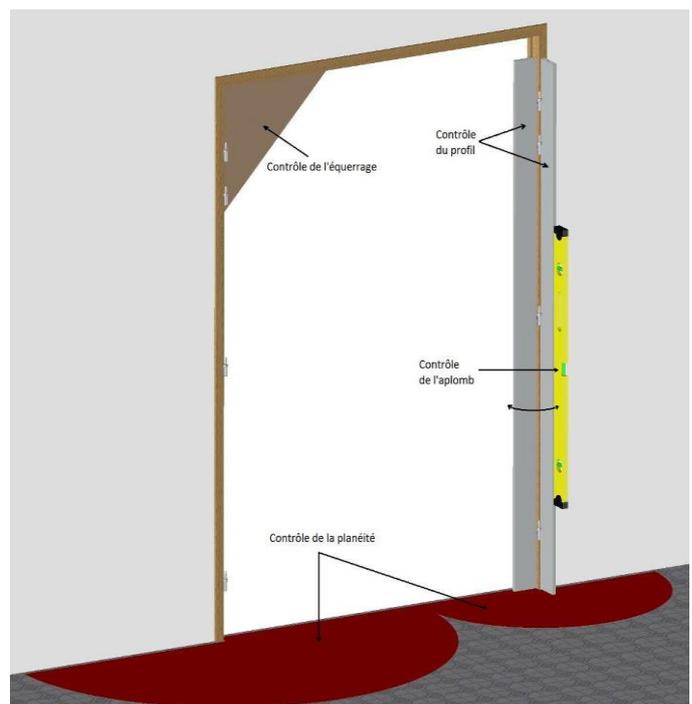
### Cloison à double peau (ex. : 98/48)



1. Mettre en place la première peau de plaques de plâtre sur la face côté opposé aux barres d'écartement
2. Répéter l'opération sur la face côté barres d'écartement
3. Mettre en place la seconde peau de plaques de plâtre sur la face côté opposé aux barres d'écartement
4. Enlever les barres d'écartement
5. Mettre en place la seconde peau de plaques de plâtre sur la face côté barres d'écartement

## 8.3. Vérifications

1. Vérifier l'aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
2. Vérifier l'équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
3. Vérifier la rectitude de profil, car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
4. Vérifier la planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation



## 9. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION EN PAROI SUPPORT ASSOCIEE – mode de pose fin de chantier (EI30 – EI60)

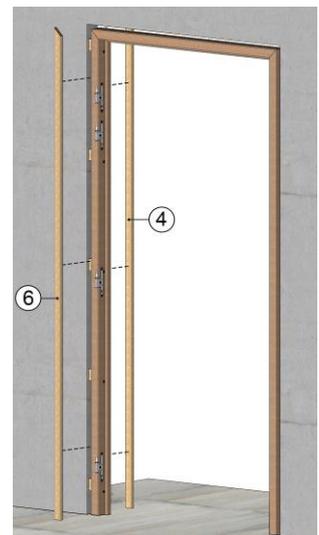
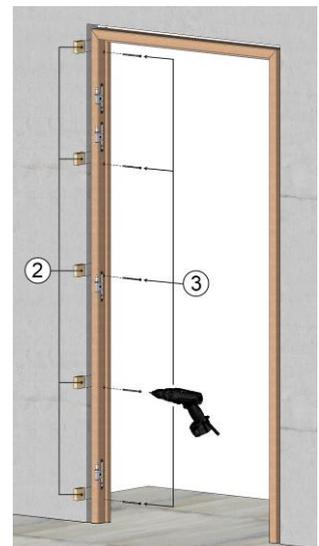
### 9.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois dans une réservation d'une paroi flexible (mode fin de chantier)

Les dormants en bois sont fixés aux ossatures de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90.



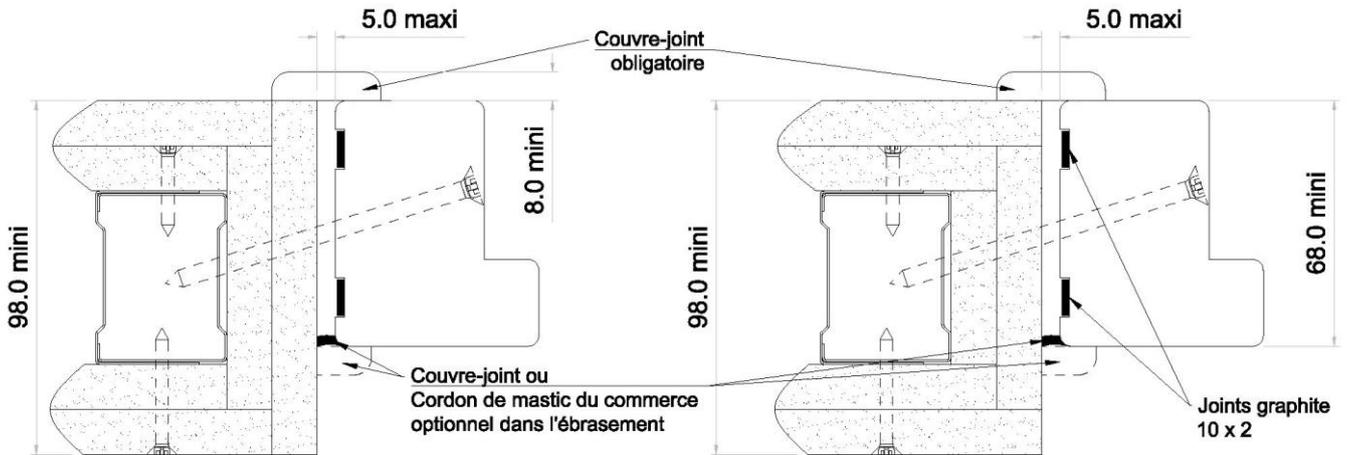
#### 9.1.1. Mise en œuvre du dormant en bois

1. Positionner le dormant dans son support et le caler provisoirement, si nécessaire. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau. Vérifier l'aplomb du dormant en bois. Agir sur l'épaisseur des cales pour assurer le bon équerrage, l'aplomb et la rectitude des profils. Vérifier les dimensions en fond de feuillure (hauteur et largeur). Vérifications : voir § 4
2. Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté aux dimensions de la vis nécessaire à une fixation dans l'ossature de la cloison, au pas maxi de 600 mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant).
3. Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant et avec un angle permettant la reprise dans l'ossature de la cloison.
4. Installer des cales en bois (2) définitives de masse volumique  $\geq 600\text{kg/m}^3$  à proximité de chaque trou de fixation afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum entre le dormant et la paroi support de 5mm.
5. Fixer le dormant bois à l'aide des vis pour plaques de plâtre de dimensions mini Ø 4,8x90mm. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre.(3)
6. Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas présentés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
7. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas présentés ci-dessous.
8. Si nécessaire, mettre en place le 2<sup>nd</sup> couvre-joint sur la deuxième face du dormant (6)

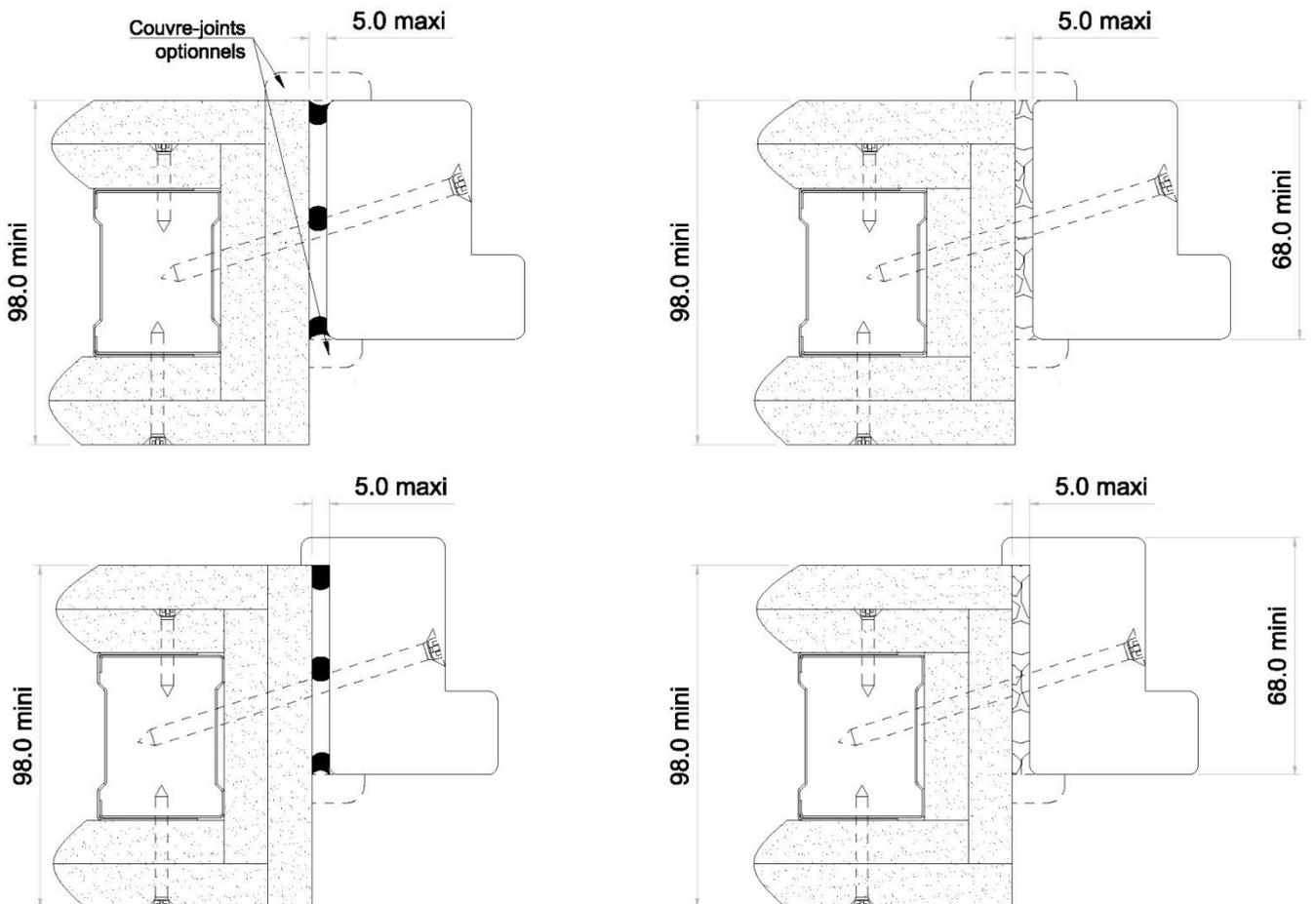


9.1.2. Les différents cas d'assemblage possibles et de calfeutrement sont les suivants :

Fixation du dormant en bois en tunnel dans une cloison support associée sans calfeutrement  
 Couvre-joints obligatoire sur l'arasement | Couvre-joints ou joints mastic optionnels dans l'ébrasement  
 Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



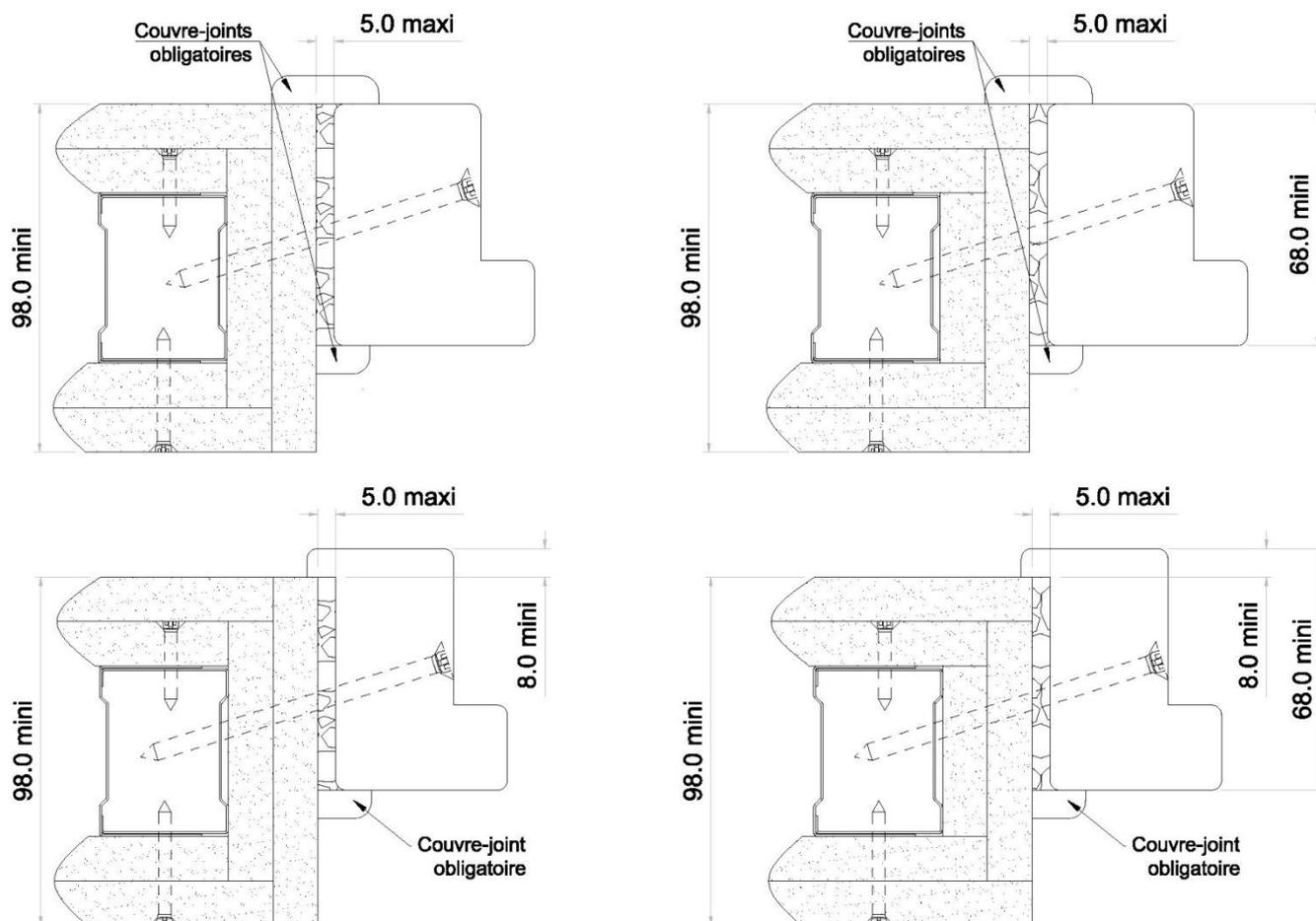
Fixation du dormant en bois en tunnel dans une cloison support associée avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU  
 Couvre-joints ou joints mastic optionnels  
 Jeu maxi : 5mm



Fixation du dormant bois en tunnel dans une cloison support associée avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU

Couvre-joints obligatoires

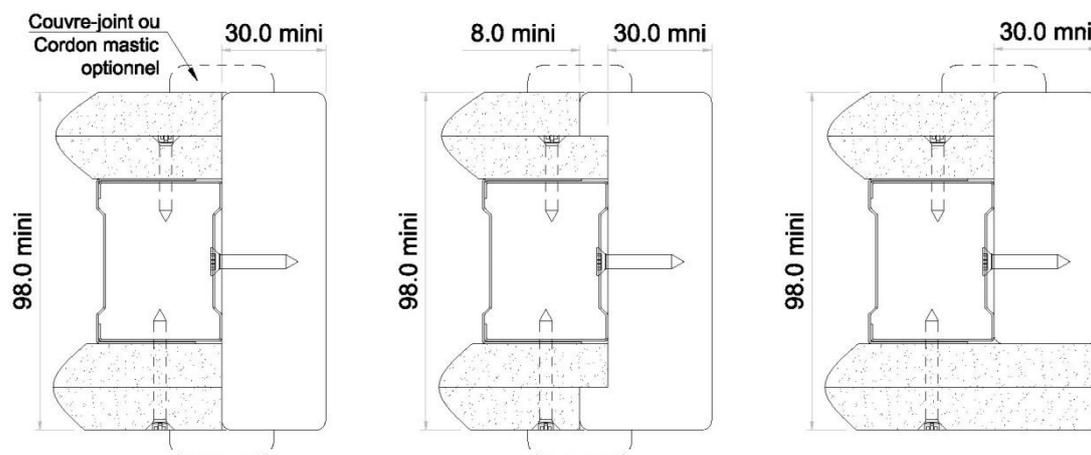
Jeu maxi : 5mm



## 9.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois sur un précadre monté dans une paroi support associée (mode fin de chantier)

### 9.2.1. Configurations du précadre

Le dormant en bois peut être fixé, en fin de chantier, dans une réservation d'une cloison flexible au moyen d'un précadre en bois selon les trois possibilités suivantes :

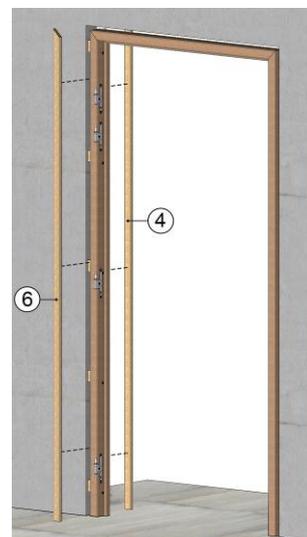
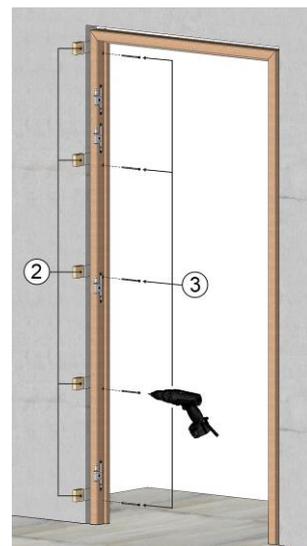


Le précadre en bois de dimensions minimales 73 x 30 mm et de masse volumique supérieure ou égale à 600 kg.m<sup>3</sup> est monté dans la cloison associée à l'aide de vis à bois, de diamètre minimal Ø4, au pas minimal moyen de 600 mm et de longueur permettant une prise de la vis dans le précadre d'une longueur minimale de 20mm.

### 9.2.2. Fixation du dormant sur le précadre

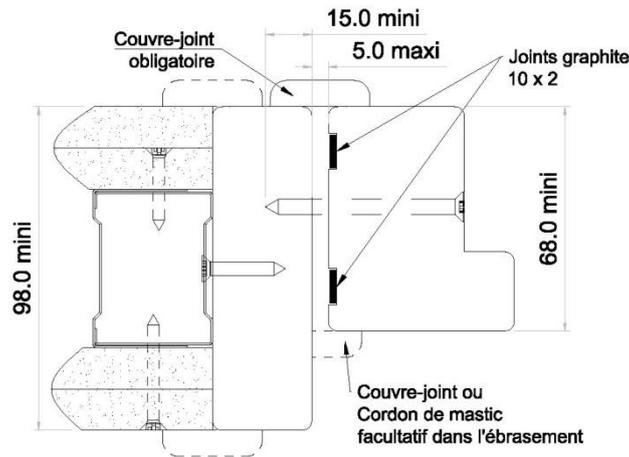


1. Percer les trous de fixation sur le dormant avec un foret à bois de diamètre adapté aux dimensions de la vis, au pas maxi de 600mm (1er perçage à 100 mm du bas et du haut du dormant). Les trous de fixation seront à une distance de 30mm mini du parement (face ouverture) du dormant.
2. Installer des cales en bois de masse volumique  $\geq 600\text{kg/m}^3$  à proximité de chaque trou de fixation (2) afin de positionner le dormant dans sa réservation avec un jeu maximum entre le dormant et la paroi support de 5mm.
3. Fixer le dormant bois à l'aide des vis à bois de diamètre mini Ø 4 et de longueur permettant une prise mini de 20mm dans le précadre. Commencer de l'une des extrémités du dormant pour terminer à l'autre. (3)
4. Contrôler la verticalité des montants et l'horizontalité de la traverse avec une règle et un niveau (agir sur l'épaisseur des cales si nécessaire).
5. Si nécessaire, mettre en place un couvre-joint d'épaisseur mini **conforme aux cas exposés ci-dessous** au droit du plan de jonction sur une première face du dormant (4)
6. Selon les cas, combler l'espace restant entre le dormant et la paroi support avec un des systèmes de calfeutrement présenté dans les cas exposés ci-dessous.
7. Si nécessaire, mettre en place le 2<sup>nd</sup> couvre-joint sur la deuxième face du dormant (6)



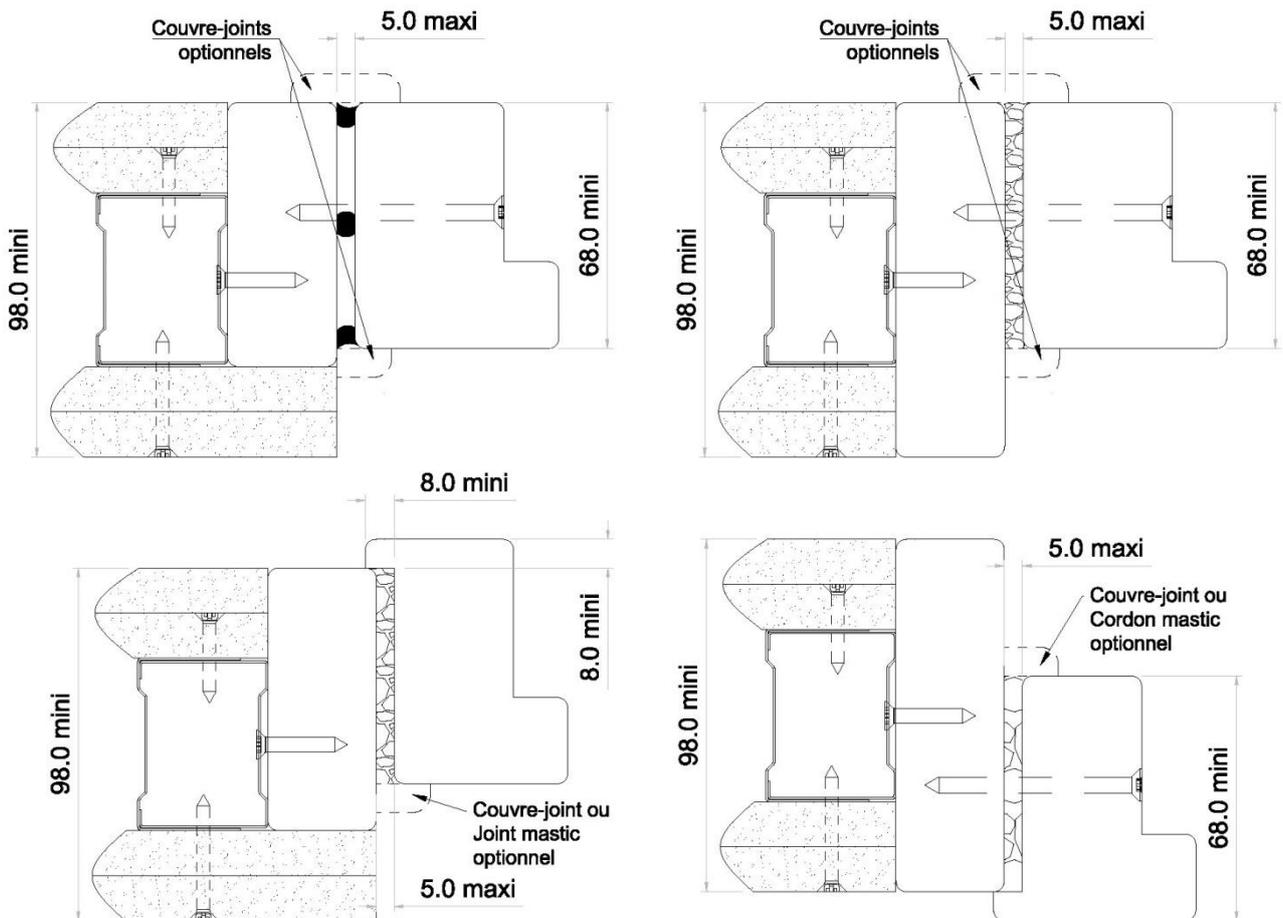
### 9.2.3. Fixation avec précadre sans calfeutrement

- Fixation du dormant en bois dans une cloison flexible munie d'un précadre en bois vissé, sans calfeutrement  
 Couvre-joints obligatoires sur l'arasement | Couvre-joint ou joint mastic de finition optionnels sur l'ébrasement  
 Jeu Maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint obligatoire : 8mm



### 9.2.4. Fixation avec précadre avec calfeutrement

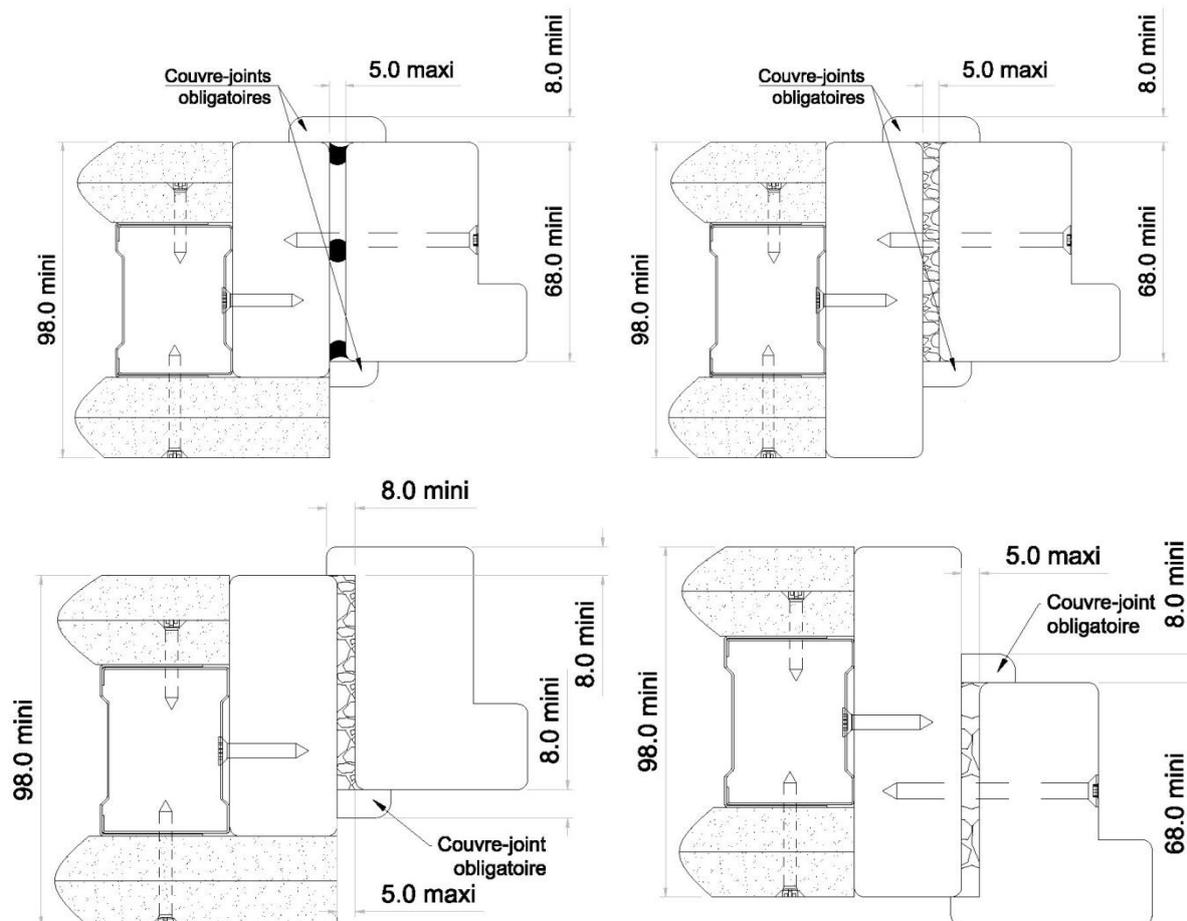
- Fixation du dormant bois dans une paroi flexible, munie d'un précadre en bois vissé, avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU  
 Couvre-joints ou joints mastic de finition optionnels  
 Jeu maxi : 5mm



Fixation du dormant bois dans une paroi flexible, munie d'un précadre en bois vissé, avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU

Couvre-joints obligatoires

Jeu maxi : 5mm | Epaisseur mini du couvre joint : 8mm



## 10. POSE D'UN DORMANT EN BOIS PAR FIXATION ENTRE MURS (E130 - E160)

Le dormant peut être monté en recouvrement d'une circulation, soit directement aux parois formant le couloir, soit à une des parois du couloir et à une cloison de recouvrement, selon les quatre cas exposés ci-dessous et selon les combinaisons suivantes :

Parois de couloir	Paroi d'imposte	Système de Fixation	
Cloison légère	Cloison légère	<b>Compatible</b>	Cas 2
Cloison légère	Cloison béton ou maçonnerie	<b>Incompatible</b>	-
Cloison béton ou maçonnerie	Cloison légère	<b>Compatible</b>	Cas 1
Cloison béton ou maçonnerie	Cloison béton ou maçonnerie	<b>Compatible</b>	Cas 1
Cloison béton ou maçonnerie d'un côté	Cloison légère	<b>Compatible</b>	Cas 3
Cloison légère de l'autre côté			
Cloison béton ou maçonnerie d'un côté	Cloison légère	<b>Compatible</b>	Cas 4
Cloison de recouvrement Cloison légère			

Les jeux maximums entre le dormant et les parois existante seront de 5mm.

10.1. CAS 1 : Fixation du dormant en bois entre parois rigides (mode fin de chantier)

Le dormant peut être fixé entre des parois rigides, par exemple d'un couloir, surmonté d'une imposte en béton ou en cloison flexible.

- Les modes de fixations seront identiques au § 6 pour les liaisons avec les parois rigides et au § 9 dans le cas d'une imposte en cloison flexible.

<i>Types de fixations possibles pour les parois rigides</i>		<i>Type de fixation possible pour l'imposte en cloison légère</i>
		
<b>Vis béton</b> (dim mini : Ø 7,5x100)	<b>Vis + chevilles polymère</b>	<b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 4,8x90)

10.2. CAS 2 : Fixation du dormant en bois entre parois flexibles (mode fin de chantier)

Le dormant peut être fixé entre des parois flexibles, par exemple d'un couloir.

Les modes de calage et d'étanchéité seront identiques au § 9.

- **En fin de chantier**, le dormant bois est fixé au travers des plaques de plâtre de parement des parois latérales au moyen d'un système de cheville à expansion de Ø 5 mini avec vis de longueur adaptée ou d'une vis pour plaque de plâtre de Ø4,8 et de longueur adaptée permettant une reprise dans l'ossature de la cloison.
- **En montage à l'avancement du chantier**, le dormant bois est fixé aux parois latérales flexibles :
  - soit directement à un montant d'ossature se trouvant en vis-à-vis du dormant, au travers des plaques de parement soit au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90. Un élément d'ossature supplémentaire peut être ajouté pour le montage du dormant.
  - soit à un liteau de bois de renforcement, au travers des plaques de parement au moyen de vis à bois Ø5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 30 dans le liteau de renforcement.
- **Au niveau de l'imposte**, la traverse haute du dormant bois est fixé :
  - soit traditionnellement au travers des rails de la cloison dans le cas d'une pose à l'avancement,
  - soit à l'ossature de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90 dans le cas d'une pose en fin de chantier.

	<i>Fin de chantier</i>	<i>A l'avancement</i>
<i>Fixation aux parois latérales</i>	 <b>Cheville à expansion</b> (Diam. Mini. M6)	 <b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 4,8x90)
	<b>ou</b>	<b>ou</b>

	<i>Fin de chantier</i>	<i>A l'avancement</i>
	 <b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 4,8x90)	 <b>Vis à bois</b> (Diam. Mini. Ø5)
<i>Fixation en imposte</i>	 <b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 4,8x90)	 <b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 3,5x25)

### 10.3. CAS 3 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible (mode fin de chantier)

Le dormant peut être fixé entre une paroi flexible et une paroi rigide, par exemple d'un couloir et surmonté d'une imposte en paroi flexible.

Les modes de pose côté paroi rigide seront identiques au § 6.

Les modes de calage et d'étanchéité côté paroi flexible seront identiques au § 9.

- **En fin de chantier**, le dormant bois est fixé :
  - soit au travers des plaques de plâtre de parement des parois latérales au moyen d'un système de goujon d'ancrage acier M6 ou d'un système composé d'une cheville crampon ou universelle et d'une vis Ø5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 30 dans la cheville.
  - soit dans la paroi rigide à l'aide de vis béton sans cheville de diamètre mini Ø7,5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 40 dans la paroi béton.
- **En montage à l'avancement du chantier**, le dormant en bois est fixé à la paroi latérale flexible :
  - soit directement à un montant d'ossature se trouvant en vis-à-vis du dormant, au travers des plaques de parement au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90. Un élément d'ossature supplémentaire peut être ajouté pour le montage du dormant.
  - soit à un liteau de bois de renforcement, au travers des plaques de parement au moyen de vis à bois Ø5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 30 dans le liteau de renforcement.
- **En montage à l'avancement du chantier**, le dormant bois est fixé à la paroi latérale rigide à l'aide de vis béton sans cheville de diamètre mini Ø7,5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 40 dans la paroi béton.
- **Au niveau de l'imposte**, la traverse haute du dormant en bois est fixée :
  - soit traditionnellement au travers des rails de la cloison,
  - soit à l'ossature de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90.

<i>Fin de chantier</i>	<i>A l'avancement</i>
------------------------	-----------------------

<p><i>Fixation à la paroi flexible</i></p>	 <p><b>Cheville à expansion</b> (Diam. Mini. M6)</p> <p>ou</p>  <p><b>Cheville Crampon ou Universelle + vis à bois</b> (Diam. Mini. Ø5)</p>	 <p><b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 4,8x90)</p> <p>ou</p>  <p><b>Vis à bois</b> (Diam. Mini. Ø5)</p>
<p><i>Fixation à la paroi rigide</i></p>	 <p><b>Vis béton sans cheville</b> (Diam. Mini. Ø7,5)</p>	
<p><i>Fixation en imposte</i></p>	 <p><b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 4,8x90)</p>	 <p><b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 3,5x25)</p>

10.4. CAS 4 : Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une paroi flexible dans une paroi flexible

Le dormant peut être intégré dans une paroi flexible fixée entre une paroi flexible et une paroi rigide, par exemple d'un couloir.

Le dormant en bois du bloc-porte est monté entre une paroi rigide de couloir d'un côté et une cloison flexible de refend de l'autre, définie dans les tableaux suivant, et formant une baie libre.

Les dormants bois sont fixés à la paroi latérale rigide au moyen de vis à béton sans cheville de Ø 7,5 et de longueur adaptée permettant une prise minimale de 40 dans les parois rigides.

Selon les cas, le montant et la traverse du dormant en bois sont fixés à la cloison flexible de refend :

- aux ossatures de cloison au travers des plaques d'about au moyen de vis placo de dimensions mini Ø4.8 x 90 dans le cas d'un montage fin de chantier,
- traditionnellement aux montants et rails de la cloison.

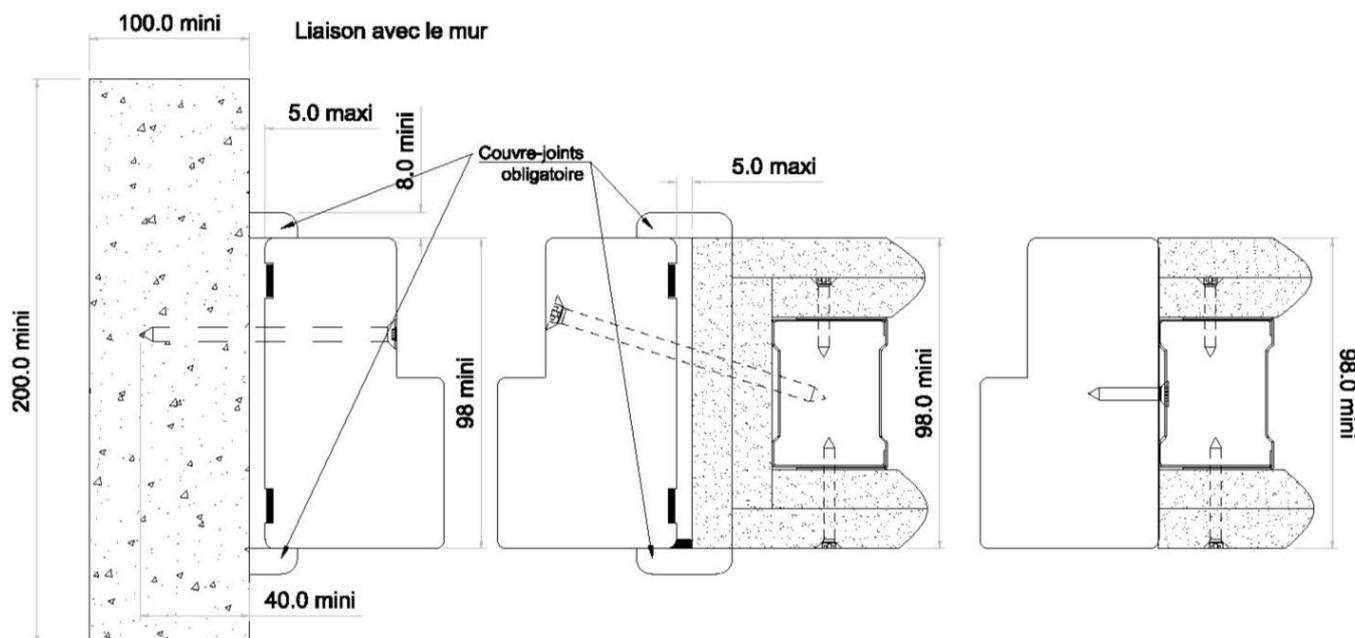
Un calage en bois de masse volumique supérieure ou égale à 600 [kg/m<sup>3</sup>] est mis en place à l'arrière des points de fixation.

Les fixations se font au pas maxi de 600mm et à 30mm du parement de la face d'ouverture du bloc-porte.

	<i>Fin de chantier</i>	<i>A l'avancement</i>
<i>Fixation à la paroi flexible (montant et imposte)</i>		
	<b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 4,8x90)	<b>Vis pour plaque de plâtre</b> (dim mini : Ø 3,5x25)
<i>Fixation à la paroi rigide (montant)</i>		
	<b>Vis béton sans cheville</b> (Diam. Mini. Ø7,5)	

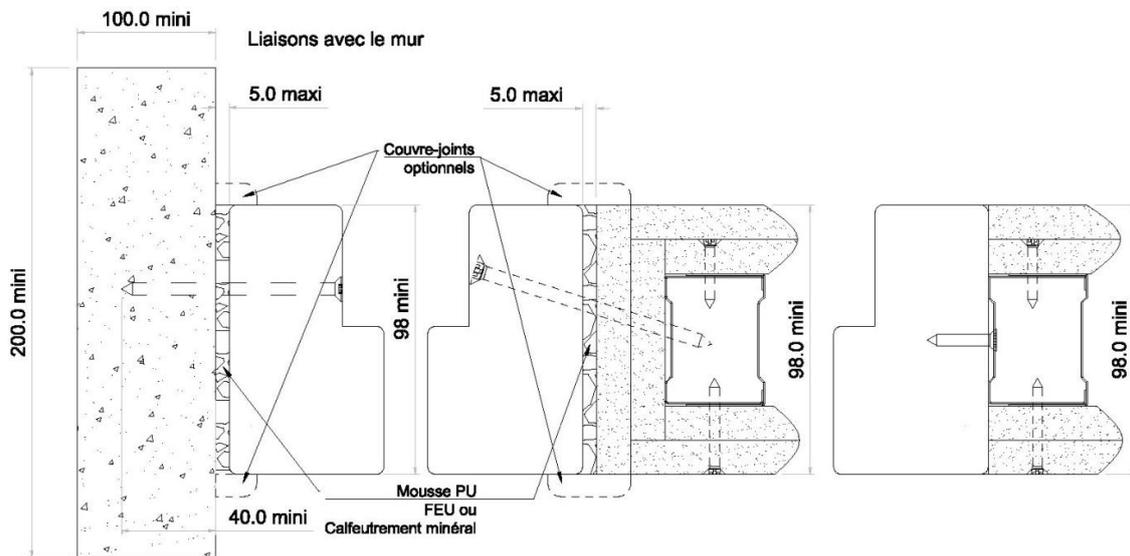
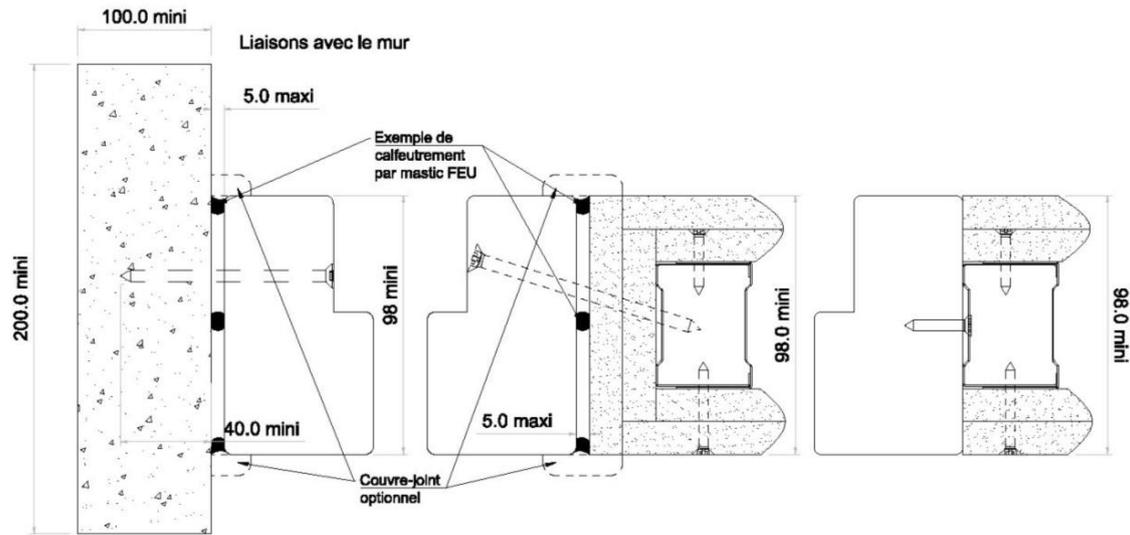
#### 10.4.1. Différents cas d'assemblage: sans calfeutrement

- *Fixation du dormant en bois entre une paroi rigide et une cloison flexible sans calfeutrement avec joints intumescents*  
*Parois latérales : couvre-joints obligatoires*  
*Imposte : Couvre-joint obligatoire en montage fin de chantier ou sans couvre joint en montage traditionnel*  
*Jeu maxi : 5mm*



## 10.4.2. Différents cas d'assemblage: avec calfeutrement

- Fixation du dormant bois entre parois flexibles avec calfeutrement minéral, mastic FEU ou mousse PU FEU  
Couvre-joints ou joints mastics optionnels  
Jeu maxi : 5mm



- Fixation du dormant bois entre parois flexibles avec calfeutrement minéral ou mousse PU FEU ou NON FEU  
Couvre-joints ou joints mastic obligatoires sauf pour l'imposte en montage traditionnel  
Jeu maxi : 5mm

